

Inscriptions périscolaires et cantine 2024-2025

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture des inscriptions pour les services périscolaires et la cantine pour la prochaine année scolaire 2024-2025.

Afin de garantir une rentrée sans encombre pour vos enfants, il est essentiel de compléter toutes les formalités administratives dans les délais impartis soit **le 20 août**.



Veillez-vous assurer que votre dossier est complet pour éviter tout retard ou refus d'inscription.

Voici la liste des justificatifs à fournir :

- Avis d'imposition 2022 (correspondant aux revenus 2021 déclarés), ou à défaut justificatifs des revenus 2020
- Attestation de la C.A.F, précisant le montant des allocations familiales que vous avez perçu pour l'année 2022
- Copie intégrale du livret de famille

Les inscriptions effectuées entre le 5 et le 20 août seront étudiées à partir du 21 août en raison de la période des vacances des agents administratifs.

Tous les documents sont disponibles en téléchargement à droite de votre écran.

Documents

[Courrier pour les parents déjà inscrits](#)

[Courrier pour les nouveaux parents](#)

[Règlement intérieur 2024-2025](#)

[Fiche sanitaire 2024-2025](#)

[Droit à l'image](#)

[Fiche de calcul 2024-2025](#)

[Guide utilisateur de l'espace Famille](#)

[Information garde alternée](#)

Liens utiles

[Lien du Portail Famille](#)